

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE Du 01 mars 2025



RETROCHAP - BUDGET 2025

CONTEXTE

L'article 13 des statuts de l'association stipule que « *le budget annuel est adopté par le Comité de Direction avant le début de l'exercice* », soit avant le 31 décembre précédent pour, selon l'usage, être présenté à l'Assemblée Générale en début d'année suivante. En conformité à cette règle Le présent budget a été adopté par le Comité de Direction en date du 18 décembre 2024.

L'année 2025 est projetée dans un contexte normal de déroulement de toutes nos activités habituelles. Toutefois alors que l'année 2024 a été marquée par la fin de la restauration de la 402 et son inauguration, le programme 2025 n'intègre aucun engagement de l'association dans une nouvelle restauration. Seule est inscrit l'achèvement de la restauration de l'Acadiane prévue pour le printemps 2025.

Par ailleurs, alors que comme en 2022, Rétrochap a mobilisé ses équipes bénévoles en 2024 pour l'organisation du deuxième salon de la restauration des véhicules d'époque, l'éventuelle troisième édition de cette manifestation n'interviendra pas avant 2026.

Mais l'année 2025 sera marquée par une forte visibilité locale de l'association, ceci au travers de différentes occasions, tant à La Chapelle Saint Mesmin que dans d'autres communes environnantes ou encore comme depuis plusieurs années à Meung sur Loire pour la traditionnelle fête du Pont.

Les adhérents pourront également profiter des nombreuses sorties en anciennes, de durées variables, inscrites au programme. Ainsi un séjour d'une semaine en Normandie est d'ores et déjà finalisé dans son organisation pour un déroulement en seconde moitié du printemps. Une sortie sur deux jours, donc avec une nuitée, sera par ailleurs mise en œuvre sur le modèle de la « Ligérienne » qui s'est déroulée en septembre 2024. Enfin, le budget 2025 intègre une nouveauté. Il s'agit d'un voyage, sur la journée, en ancien train à vapeur. Cette escapade qu'il reste à positionner sur le calendrier serait organisée par l'association des cheminots de Fleury les Aubrais qui nous a accueillis lors du rallye des châtaignes à l'automne dernier.

Bien évidemment le budget 2025 acte d'une part la tenue de nos douze rassemblements mensuels dont le succès s'amplifie d'année en année et d'autre part les moments conviviaux

qui concluent l'assemblée annuelle et le dernier rallye de l'année...et bien d'autres occasions encore pour partager dans la bonne humeur la passion des véhicules anciens.

Les lignes qui suivent présentent les caractéristiques du budget 2025 au regard du budget 2024.

METHODE D'ELABORATION ET HYPOTHESES

Le budget 2025 est élaboré à partir du programme prévisionnel et d'un tableau d'hypothèses détaillées et chiffrées pour chacun des grands axes d'activité : rassemblements de véhicules, rallyes champêtres, restauration de véhicules, participations et animations lors de manifestations locales.

Ont notamment été intégrés et valorisés au budget 2025 les éléments significatifs ci-après :

- Les dépenses et recettes liées aux rendez-vous mensuels ont été évaluées sur la base de la moyenne de celles effectivement enregistrées lors des dix premiers mois de 2024.
- Le poste « assurances » est en la hausse du fait de l'hypothèse du passage de la 402 en garantie « dommages » sur la base de sa valeur d'expertise de novembre 2024.
- Comme en 2024 avec la « Ligérienne », une sortie sur deux jours est inscrite dans le programme 2025.
- Une fois sa restauration achevée au printemps 2025, la valeur d'actif de l'Acadiane devra être portée à l'actif du bilan par le crédit du compte de résultats dans la limite du coût de restauration, ceci même si le véhicule est expertisé au-delà de ce coût. A ce titre le budget 2025 tient compte d'un produit de 2 500 €.
- Les valeurs de la 402 et de l'Acadiane font l'objet d'un plan d'amortissement, en 3 ans en ce qui concerne la 402 et en 4 ans pour ce qui est de l'Acadiane. L'hypothèse budgétaire intègre un montant de 5 800 € en dotations aux amortissements, dont 4 800 € en année pleine pour la 402 et 1 000 € pour 9 mois pour l'Acadiane. Ces dotations aux amortissements, si elles constituent une charge au débit du compte de résultat, n'entraînent aucune dépense et donc ne pénalisent pas la trésorerie. A contrario elles permettent de la reconstituer au fil du plan d'amortissement et ainsi de retrouver les marges de manœuvre nécessaires à d'éventuels futurs projets de restauration au-delà de 2025.
- Toutes les sorties figurant au programme sont inscrites en équilibre ou quasi équilibre financier dans les hypothèses budgétaires. En masse elles représentent les 2/3 du total du budget et 45 % pour les seules sorties comportant une ou plusieurs nuitées. C'est dire que les autres postes du budget, dans leur atomisation, doivent être maîtrisés en réalisation tant en charges qu'en produits pour aboutir à l'équilibre d'ensemble au terme de l'année 2025.
- En ce qui concerne les subventions publiques, seul le montant sollicité auprès de la commune de La Chapelle St Mesmin en septembre dernier est inscrit en produits à hauteur de 1 000 €.

Par principe dans les associations le budget ne peut pas être présenté en déficit. Il peut être présenté en excédent mais ceci présente un risque car le budget, une fois adopté par l'Assemblée Générale constitue un engagement. En conséquence le budget 2025 est présenté, comme les années précédentes, en strict équilibre.

Le projet de budget 2025 ressort en charges et en produits à 81 451,16 € contre 77 084,50 € pour le budget 2024, soit une progression 5,7 % en volume dans laquelle la variation des dotations aux amortissements, soit 4 200 € pèse pour 5,2 points. Comme indiqué plus haut les dotations aux amortissements n'impliquent aucun flux de trésorerie.

Les tableaux du projet de budget pour l'année 2025 sont présentés ci-après avec quelques commentaires explicatifs des principales évolutions par rapport au budget 2024

Avant de commenter les tableaux qui suivent il convient de souligner que si en termes de charges et produits le projet de budget 2025 s'équilibre, ce n'est pas le cas en dépenses et recettes, c'est-à-dire en trésorerie. En effet le budget 2025 prend en compte :

- Les dotations aux amortissements, en charge non décaissée pour 5 800 €.
- La valeur d'inscription à l'actif de l'Acadiane restaurée, en produit non encaissé pour 2 500 €.

Ainsi en termes de trésorerie le budget table sur une amélioration de 3 300 € entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

EN SYNTHESE PAR AXE D'ACTIVITE

FIN DE MOIS : déc-25						
Résultat par activités	<i>Budget 2024 emplois</i>	BUDGET 2025 emplois	<i>Budget 2024 ressources</i>	BUDGET 2025 ressources	<i>Budget 2024 résultat</i>	BUDGET 2025 résultat
Fonctionnement général	12 218,00 €	18 461,36 €	9 616,00 €	10 387,46 €	-2 602,00 €	-8 073,90 €
Rassemblements de véhicules anciens	3 844,00 €	3 412,80 €	7 426,00 €	7 711,20 €	3 582,00 €	4 298,40 €
Restauration de véhicules d'époque	6 075,00 €	2 536,25 €	2 500,00 €	2 500,00 €	-3 575,00 €	-36,25 €
Organisation de rallyes champêtres	48 900,00 €	55 240,00 €	49 650,00 €	56 130,50 €	750,00 €	890,50 €
Manifestations locales	6 047,50 €	1 800,75 €	5 432,50 €	3 182,00 €	-615,00 €	1 381,25 €
<i>Hors activité yc investissements</i>	0,00 €	- €	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	- €	2 460,00 €	1 540,00 €	2 460,00 €	1 540,00 €
TOTAUX ACTIVITE	77 084,50 €	81 451,16 €	77 084,50 €	81 451,16 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX yc hors activité	77 084,50 €	81 451,16 €	77 084,50 €	81 451,16 €	0,00 €	0,00 €

Le tableau ci-dessus met en évidence les emplois et ressources des quatre axes de l'activité opérationnelle ainsi que du fonctionnement général. Sur ce dernier axe la variation en emplois (charges) par rapport au budget 2024 est essentiellement liée à la variation des dotations aux amortissements.

L'économie de l'axe des « rassemblements de véhicules anciens » est projetée en amélioration au regard de l'organisation de plus en plus performante de la buvette, de l'efficacité de l'équipe qui s'implique chaque mois tant pour servir que pour accueillir les

véhicules toujours plus nombreux, et donc le public. La qualité de la gestion des achats contribue également à l'amélioration.

Comme indiqué plus haut, 2025 ne verra pas Rétrochap s'engager dans une nouvelle restauration de véhicule. De ce fait l'axe restauration de véhicules d'époque est projeté en quasi équilibre contrairement à 2024 et aux années précédentes.

En ce qui concerne les manifestations locales, le résultat qui passe en positif est essentiellement formé par les prestations liées à l'animation de la fête du pont à Meung sur Loire alors qu'en 2024 le budget était grevé par une prévision de déficit issu du salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque.

Le léger résultat projeté sur l'axe organisation de rallyes champêtres ne représente qu'une marge limitée de 1,6 % en réserve d'aléas.

Les subventions inscrites au budget se répartissent comme suit :

- | | |
|-------------------------|--|
| - Dons privés : | 540 € |
| - Subvention municipale | 1 000 € (2 100 € au budget 2024 compte tenu du Salon des métiers) |



EN DETAIL PAR ACTIVITE

Le tableau ci-après reprend dossier par dossier le détail chiffré de l'activité prévisionnelle de l'association durant l'année 2025. Tout au long de cette année, comme depuis plusieurs exercices, c'est au niveau de ce détail que l'économie de Retrochap sera suivie mensuellement.

				BUDGET	
				déc-25	
CHARGES	BUDGET 2025	Budget 2024 AG	PRODUITS	BUDGET 2025	Budget 2024 AG
4cv	- €	- €	4cv	- €	- €
402	1 000,00 €	- €	402	- €	- €
Acadiane	1 750,00 €	2 400,00 €	Acadiane	2 500,00 €	- €
Achat matériel	853,72 €	1 344,05 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	455,00 €	700,00 €	Achats intendance	- €	- €
Assurances et cotisations	1 632,00 €	1 177,50 €	Assurances et cotisations	- €	- €
Auvergne /Bretagne/Nord/Normandie	30 740,00 €	29 000,00 €	Auvergne /Bretagne/Nord/Normandie	30 740,00 €	29 000,00 €
Body Arms	- €	1 000,00 €	Body Arms	- €	1 000,00 €
Bourses de Baule et autres	- €	25,00 €	Bourses de Baule et autres	- €	40,00 €
Bourse exposition	90,75 €	82,50 €	Bourse exposition	330,00 €	330,00 €
Buffet AG	2 437,78 €	2 257,20 €	Buffet AG	2 874,96 €	2 376,00 €
Communication	2 058,75 €	1 755,00 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	6 650,00 €	5 400,00 €
Divers	110,25 €	105,00 €	Divers	- €	- €
Excursion en vieux train	2 800,00 €	- €	Excursion en vieux train	3 000,00 €	- €
Fête du Pont	- €	- €	Fête du Pont	1 089,00 €	990,00 €
Fonctionnement	7 671,50 €	3 027,00 €	Fonctionnement	- €	- €
Fournitures 402	- €	- €	Fournitures 402	- €	- €
Fournitures Dyane	- €	- €	Fournitures Dyane	- €	- €
Gazoline festival	500,00 €		Gazoline festival	500,00 €	
Frais et incidents bancaires	947,36 €	152,25 €	Frais et incidents bancaires	- €	- €
Livre 402 ou livret adhérents	1 000,00 €	1 000,00 €	Livre 402 ou livret adhérents	660,00 €	750,00 €
Loto - Galette	847,00 €	770,00 €	Loto - Galette	900,00 €	1 260,00 €
Loyers local Baccon	1 081,25 €	875,00 €	Loyers local Baccon	- €	- €
Inauguration 402 et Rdv mens.	- €	1 237,00 €	Inauguration 402 et Rdv mens.	- €	1 535,50 €
Rallye des Jonquilles	2 450,00 €	2 450,00 €	Rallye des Jonquilles	2 499,00 €	2 450,00 €
Rallye des lumières	2 750,00 €	2 000,00 €	Rallye des lumières	2 887,50 €	2 500,00 €
Rallye du muguet ou séjour court	6 300,00 €	5 250,00 €	Rallye du muguet ou séjour court	6 600,00 €	5 500,00 €
Val So Beau	400,00 €	400,00 €	Val So Beau	408,00 €	400,00 €
Rétrochap'elles	1 750,00 €	1 750,00 €	Rétrochap'elles	1 785,00 €	1 750,00 €
Rallye Avant-guerre	2 450,00 €	2 450,00 €	Rallye Avant-guerre	2 499,00 €	2 450,00 €
Rallyes d'automne	4 900,00 €	4 900,00 €	Rallyes d'automne	4 998,00 €	4 900,00 €
Rallyes promenades	700,00 €	700,00 €	Rallyes promenades	714,00 €	700,00 €
rdv mensuels	3 412,80 €	2 607,00 €	rdv mensuels	7 711,20 €	5 890,50 €
Restauration véhicules autres	- €	- €	Restauration véhicules autres	- €	- €
Restauration 402	- €	2 500,00 €	Restauration 402	- €	2 500,00 €
Salon des métiers	- €	4 840,00 €	Salon des métiers	- €	2 482,50 €
Rétromobile	363,00 €	330,00 €	Rétromobile	363,00 €	330,00 €
Produits financiers	- €	- €	Produits financiers	202,50 €	90,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	540,00 €	360,00 €
Subvention CD 45	- €	- €	Subvention CD 45	- €	- €
Subvention Région Centre	- €	- €	Subvention Région Centre	- €	- €
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	- €	- €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	1 000,00 €	2 100,00 €
TOTAUX CHARGES	81 451,16 €	77 084,50 €	TOTAUX PRODUITS	81 451,16 €	77 084,50 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	0,00 €				
TOTAL	81 451,16 €				

EN PRESENTATION COMPTABLE

Cette présentation, en agrégats comptables, est requise dès lors qu'une subvention publique est sollicitée, notamment sur fonds d'Etat. Mais à la différence du tableau précédent elle ne permet pas le pilotage économique au quotidien d'une association du type de Rétrochap.

RETROCHAP - COMPTE DE RESULTAT en € BUDGET 2025

FIN DE MOIS : déc-25					
CHARGES	Budget initial 2024	Budget initial 2025	PRODUITS	Budget initial 2024	Budget initial 2025
60 - ACHATS	15630,75	9023,24	70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	66304,50	70195,66
Achats matières et fournitures	12376,70	6774,02	P Ventes, produits finis, prestations de sce	66304,50	70195,66
Autres fournitures	3254,05	2249,22	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		
61 - SERVICES EXTERIEURS	2746,25	4490,81	P Dotations et produits de tarification		
Locations	900,00	1081,25	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2100,00	1000,00
Entretien et réparation	400,00	1750,00	P Subventions d'Etat		
Assurance	1446,25	1659,56	P Subventions Région		
Documentation			P Subventions Département		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56100,50	62137,11	P Subventions commune	2100,00	1000,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	50882,00	57164,56	P subvention fonds Européens		
Publicité, Publications	4080,00	3128,00	P Subventions Emplois aidés		
Déplacements, missions	540,00	594,00	P Subventions publiques autres		
Services bancaires, autres	598,50	1250,55	P Subventions privées		
63 - IMPÔTS ET TAXES	207,00				
Impôts taxes sur rémunérations			75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5760,00	7190,00
Autres impôts et taxes	207,00		P Cotisations des Adhérents	5400,00	6650,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL			P Dons reçus	360,00	540,00
Rémunération des personnels			P Produits financiers	90,00	202,50
Charges sociales			P Produits exceptionnels	2500,00	2500,00
Autres charges de personnel			P Transfert de charges	330,00	363,00
Autres charges de gestion courante					
Charges financières			P Report de ressources non utilisées		
Charges exceptionnelles	800,00				
Dotation aux amortissements	1600,00	5800,00			
TOTAUX	77084,50	81451,16	TOTAUX	77084,50	81451,16
RESULTAT EN EXCEDENT		0,00	RESULTAT EN DEFICIT		
TOTAUX	77084,50	81451,16	TOTAUX	77084,50	81451,16

Les deux rubriques de services extérieurs représentent aux budgets 2024 et 2025 plus des trois quarts des charges. Elles concernent principalement l'ensemble des prestations achetées dans le cadre des sorties, séjours et soirées ainsi que les coûts de publications. **La cotisation des adhérents qui couvrait 7,0 % des charges du budget 2024 couvre 8,1 % des charges au budget 2025.**

Le Président
Raymond Adamczyk